

# Solidaires en action N° 103

Le 28 décembre 2013



**Un très fort sentiment d'exaspération populaire**

La situation sociale, économique et politique crée un très fort sentiment d'exaspération populaire. Les indignés sociaux, l'enrichissement d'une minorité tandis que la majorité est le plus exploitée (chômage, précarité, revenus en baisse, droits réduits en cause, etc.), la casse des services publics, les affaires qui touchent le monde politico-financier, l'insécurité des réponses politiques dans le cadre institutionnel, l'augmentation permanente des impôts des ménages au lieu d'une saine réforme fiscale, représentent ce mal-être.

**De l'exaspération à la révolte**

Ce qui est possible en France à l'occasion d'échéances électorales le contexte dans lequel nous vivons, les potentialités en matière de changement social et aussi les dangers par rapport à ce qui débouche et à ce que nous voulons construire et entre pour l'avenir. Nous préférons la transition sociale et construisons que l'action directe des travailleurs et des travailleuses sans discrimination pour y arriver. Alors, nous sommes attentifs lorsque ça bouge et réagissons tout de suite à l'égalité de celles et ceux qui forment le peuple. Parce que nous sommes aussi une organisation syndicale qui défend les intérêts des travailleuses et des travailleurs, donc un certain nombre de salariés, nous ne pouvons soutenir tout ce qui bouge !

**Quelles révoltes ?**

Le risque de la lutte des classes est de dire forces qui nous sont solidaires opposées entre elles (notamment des salariés de maison, de nuit, revendicatives). L'histoire nous enseigne que, plusieurs fois et dans divers pays, le fascisme s'est construit ainsi. En France, nous n'avons pas d'intellectuel comme avec le personnel, avec les gros propriétaires terriens, avec une paysannerie qui prime la production agricole, avec les forces politiques réactionnaires.

Plus de 5 millions de chômeurs et de chômeuses, plus de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Les « plans sociaux » à l'accumulation, les suppressions d'emplois publics se multiplient, chômage partiel, temps partiel imposé et emplois précaires sont présentés comme les seules solutions... tantôt les discours politiques se succèdent, laissant penser et bousiller par la destruction des emplois et de nos vies. De quoi être très pessimiste en outre. Une colère, qu'il nous faut exprimer collectivement contre la responsabilité de cette situation insupportable. Une colère, qui ne doit pas se résigner et autres victimes de ce système. Une colère, porteuse d'alternatives, liée à la transition sociale que nous voulons.

**Des publications nationales Solidaires à diffuser massivement !**

**Les conclusions de la réunion inter**

L'intersyndicale du 25 novembre s'est conclue :  
 • Au vu de la situation par toutes les organisations politiques (dont Solidaires) et de la demande des salariés et du gouvernement d'arrêter les licenciements.  
 • L'engagement de toutes les organisations (y compris bien entendu le travail, les de producteurs rétrogrades, sur les salariés).

C'est une semaine plus tard que nous avons appris que nous n'étions pas déçus de ce que nous avions obtenu. Nous indiquons notre volonté de contribuer à l'unité syndicale possible dans l'intérêt des salariés-es, des chômeurs-es, des étudiants.

## Total : grève reconduite depuis le 13 décembre



Plusieurs sites industriels de Total sont en grève reconductible depuis le 13 décembre. La grève a débuté le jour des Négociations Annuelles Obligatoires. Le 17 décembre, CFDT et CGC signaient avec la direction un accord salarial prévoyant entre 1,2% et 1,5% d'augmentation collective, acceptant ainsi des mesures qui sont loin des revendications des grévistes : augmentation minimale de 100 euros pour toutes et tous et une prime de 1 500 euros.

**SUD, CGT et dans certains centres FO, soutiennent le mouvement qui continue dans quatre sites : Raffineries de Provence, Normandie, Feyzin, Flandres.**

## **Chômeurs-ses : attention aux négociations UNEDIC !**

Le 7 décembre, la manifestation qu'organisent annuellement les organisations de chômeurs-ses n'a pas connu l'affluence que devraient entraîner les situations d'urgence vécues par des millions de personnes en France, notre volonté d'un autre partage des richesses et le danger de la prochaine renégociation des conventions UNEDIC. Si l'Union syndicale Solidaires était l'organisation syndicale la plus représentée, notre mobilisation fut tout de même très insuffisante. Après d'autres exemples, cela repose la question de la prise en compte par les équipes animatrices de nos syndicats et sections syndicales des sujets interprofessionnels. Il est nécessaire de traiter ces questions dans tous nos collectifs syndicaux.

Le patronat a obtenu des cinq confédérations avec qui il négocie (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) un report de la négociation UNEDIC au début 2014, alors qu'elle devait se dérouler au dernier trimestre 2013 pour se conclure avant le 31 décembre. **Ces négociations UNEDIC sont un enjeu qui nous concerne toutes et tous. C'est au patronat de payer la note des licenciements et de la précarité, pas aux chômeurs-euses et précaires.**



La première revendication est un emploi pour chacun-e, par défaut l'indemnisation décente de toutes les formes de chômage, et aussi l'égalité des droits : retraite, transports, culture, santé, etc. Nous exigeons une autre politique :

- ⇒ Augmentation des minima sociaux et des allocations chômage.
- ⇒ Réduction du temps de travail à 32 heures, avec embauches correspondantes.
- ⇒ Formations qualifiantes, choisies et rémunérées.
- ⇒ Présence des associations de chômeurs là où se décide leur sort.
- ⇒ Plus de moyens aux agents de Pôle Emploi.

## **Education Nationale: ne laissons pas enterrer la lutte !**

Après les grèves importantes de la mi-novembre et du 5 décembre, il fallait donner des perspectives à la lutte contre la réforme Peillon des rythmes scolaires et pour une autre réforme pour l'école publique, les élèves, et l'ensemble des personnels. SUD éducation a proposé que l'intersyndicale nationale se réunisse immédiatement après le 5. Nous n'avons pas été entendu-e-s par les autres organisations syndicales qui ne soutiennent pas la réforme actuelle (pour ne pas parler du SGEN-CFDT et du SE-UNSA qui continuent à soutenir le Ministère). Le 10 décembre, une première réunion SNUipp/FSU, CGT, FO, SUD, FAEN a enfin eu lieu ; elle n'a débouché sur rien. Le 17 décembre, une seconde réunion s'est tenue ; elle a abouti à la rédaction d'un communiqué que SUD éducation a décidé de ne pas signer.

Le texte du communiqué fait des constats sur la situation, propose des revendications générales, et se termine ainsi : « Après les mouvements de novembre et de décembre, le ministre doit répondre. [Les organisations syndicales signataires] appellent les personnels à se réunir dans les départements pour débattre de ces revendications et des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir. »

**Pour SUD éducation, dans notre secteur comme au niveau interprofessionnel, une plate-forme revendicative n'a d'intérêt que si nous prenons les moyens de voir satisfaites ses revendications.** La solution ne viendra pas de celles et ceux qui ont décidé de cette réforme et de poursuivre dans les mêmes politiques. Pour gagner, il faut construire des mouvements collectifs de résistance et revendicatifs !

Il a été impossible d'aboutir à un quelconque appel intersyndical à mobilisation. Le 10, puis le 17 décembre, **SUD éducation a défendu qu'il était essentiel qu'une perspective de mobilisation nationale soit donnée aux personnels pour poursuivre la lutte** : nous avons proposé la grève, avec la mise en débat de sa reconduction ; d'autres modalités d'actions pouvaient se discuter. Seule la CGT a partagé avec nous la proposition d'une nouvelle date de grève nationale. FO a proposé d'interpeler le ministre et affirmé qu'il faudra poser la question de la grève, mais sans plus de précision. Pour le SNUipp/FSU et la FAEN, programmer des actions nationales pour janvier n'était pas à l'ordre du jour... Nous espérons que ce blocage de fin d'année sera provisoire, et qu'il ne signifie pas une volonté d'enterrer le mouvement revendicatif, entérinant ainsi la défaite sur les rythmes scolaires. SUD éducation a proposé que les organisations syndicales se réunissent à la rentrée pour appeler ensemble à la mobilisation. Sans attendre, la fédération SUD éducation apporte son soutien à toutes les mobilisations locales, dont certaines sont déjà programmées dans l'unité syndicale, et appelle les personnels à multiplier les initiatives, et à les faire converger afin de reconstruire un mouvement national pour gagner.

## **Radiall (37) : une grève majoritaire et des avancées**

Travail le samedi, heures supplémentaires, etc., l'année a encore été très difficile pour celles et ceux qui travaillent chez Radiall. Et c'est dans ce contexte que la direction restreint les primes ! **Le 9 décembre, 80% des salarié-es du site de Château-Renault, près de Tours, ont débrayé.** Une négociation avec le DRH du Groupe a permis d'acter des avancées :

- Embauche en CDI de 10 à 15 personnes**, en production sur le site de Château-Renault.
- Une nouvelle négociation au printemps, portant sur une augmentation de salaire**, et non pas seulement une prime.
- Une diminution de l'enveloppe promotionnelle au profit de l'augmentation générale.**
- Une part de 0.5% (sur les 1.3% d'augmentation générale) répartie de manière uniforme entre tous les salarié-es.**

## **Sages-femmes: statut, rémunération, la lutte continue !**

Aujourd'hui les sages-femmes exercent majoritairement en hôpital mais leur entrée dans la profession se fait de plus en plus par un Contrat à Durée Déterminée. **Les conditions de la naissance ne cessent de se dégrader :**

- protocole standardisé sans respect du souhait des femmes et de la physiologie,
- augmentation du nombre de déclenchements,
- augmentation des gestes techniques sans les résultats qualitatifs escomptés ni d'économies réelles.
- externalisation en dehors de l'hôpital du suivi de la patiente,
- diminution de la durée d'hospitalisation après la naissance à son minimum : l'objectif de 48h de séjour se met en place.



La prise en charge par les sages-femmes libérales est loin d'être optimum, et vu le mode de rémunération à l'acte des libérales, la prise en charge globale de la femme et de son nouveau-né à domicile n'est pas à la hauteur des besoins. Ces réorganisations se font avec une réduction du nombre de postes de sages-femmes hospitalières.

La loi sur l'expérimentation des maisons de naissance vient d'être votée pour 5 ans. Pour les sages-femmes de SUD Santé Sociaux, les freins aux maisons de naissance sont multiples : l'accouchement en maison de naissance touche au pouvoir médical des gynéco-obstétriciens et des anesthésistes et à la physiologie de la naissance. Dans les maisons de naissance, l'accès à la péridurale n'est pas possible et de ce fait, les maisons de naissance sont marginales et le resteront. Par contre, leur existence est nécessaire : les maisons de naissance gérées collectivement par les sages-femmes et les familles sont des lieux où l'innovation, la solidarité, le foisonnement d'idées profitent aux femmes et à toute la profession (sage-femme) par leur caractère expérimental qui respecte le souhait des femmes et la physiologie de la naissance. Elles permettent aussi que des femmes en rupture avec l'hôpital n'accouchent pas seules chez elles.

Que ce soit en maison de naissance ou à l'hôpital, les sages-femmes doivent être reconnues pour leur travail, l'accompagnement tout au long de la naissance. Le statut libéral dans les maisons de naissance est un statut par défaut. L'exigence de reconnaissance des sages-femmes ne doit pas servir à limiter le choix des femmes et à démanteler un peu plus le service public ! **Les sages-femmes ne veulent ni être complices de la casse du service public ni être un remède à la baisse de la démographie médicale, gynécologues et obstétriciens. Ce qu'elles veulent, c'est une revalorisation de leur profession, à son juste niveau !**

Marisol Touraine et Geneviève Fioraso ont reçu l'ensemble des acteurs engagés autour du mouvement des sages-femmes. L'intersyndicale déplore le manque de position claire de la ministre en ce qui concerne le maintien des sages-femmes dans la fonction publique hospitalière et son refus de négociations salariales avant la fin du mois de mars 2014. L'intersyndicale se réunira en début d'année pour envisager des actions pour faire aboutir l'ensemble des revendications.

## **Sanofi : grève et rassemblement national le 12 décembre**

Plusieurs centaines de salarié-es se sont rassemblés le 12 décembre devant le site *Sanofi* de Gentilly où se tenait une réunion du Comité de Groupe. **Ce même jour, la grève touchait de nombreux sites *Sanofi*.** Les plans de restructuration

se succèdent à un rythme effréné dans ce groupe pharmaceutique. **4 000 emplois ont été supprimés entre 2008 et 2013 et la direction prévoit d'en faire disparaître 2 000 autres.** Dans le même temps, elle organise le doublement du montant des dividendes versés aux actionnaires !



## **KFC : la direction fait des propositions scandaleuses**

Chez *KFC*, la première réunion des Négociations Annuelles Obligatoires s'est déroulée le 23 décembre. Les patrons ont fait des propositions minables, n'hésitant pas à se plaindre de « la crise » et parlant de « la souffrance de l'entreprise » ! **La violence exercée envers des salarié-es précaires, massivement à temps partiel obligé, sous-payé-es, ... devraient ainsi s'effacer derrière « les besoins de l'entreprise ».** Nous refusons cette logique qui n'a d'autre but que de servir les intérêts des actionnaires, à l'encontre de celles et ceux qui travaillent. **Dans le même temps, les principaux dirigeant-es se partagent des primes conséquentes, la direction se paie des campagnes publicitaires dispendieuses et 12 millions sont donnés aux actionnaires.** Les « négociations » reprennent en janvier ; le syndicat SUD Commerces et Services ne lâchera pas, défendra les revendications légitimes des salarié-es.

## EPSM de Caen : la police charge à l'intérieur de l'hôpital

La direction de l'Etablissement Public de Santé Mentale de Caen, sous les ordres de l'Agence Régionale de Santé, a décidé de resserrer pour Noël et à l'ensemble de ses personnels, le plan de rigueur (dénonciation des droits à la réduction du Temps de Travail, suppression de 20 emplois) rejeté en juin 2013. **Ceci induira inévitablement une régression de la qualité des soins.** En psychiatrie, le plateau technique est fait de femmes et d'hommes qui assurent soins et aussi sécurité à toutes et tous, le diminuer équivaut à demander à un-e chirurgien-ne de se passer de son bloc opératoire. **Le 19 décembre, en réponse aux agents déterminés et face aux exigences de dialogue social, le directeur de l'établissement, a fait intervenir les forces de l'ordre. La police a chargé les personnels qui, fort heureusement, ont gardé leur calme et leur sang-froid.** La fédération Sud Santé Sociaux s'insurge contre cette décision tant elle porte atteinte à la liberté d'action syndicale mais surtout au regard des graves conséquences qu'elle aurait pu avoir sur l'intégrité des patient-es et des agents présents à ce moment là. La fédération Sud Santé Sociaux apporte un total soutien aux personnels en lutte et tient à faire connaître sa détermination quant au refus de la remise en cause des acquis sociaux des personnels de l'EPMS de Caen.

## SNCF : après la grève nationale unitaire du 12 décembre



Les droits sociaux des travailleurs-ses du rail sont peu évoqués dans le projet de loi ferroviaire. Certes, le gouvernement répète sur tous les tons qu'il ne touchera pas au Statut... mais il laisse la direction SNCF le détruire ! Couverte par les gouvernements successifs, celle-ci :

- externalise (filialisation ou sous-traitance) de nombreux services SNCF, et transforme ainsi des milliers d'emplois statutaires en contrats de droit privé, CDI et CDD ;
- systématise les embauches hors-statut au sein même de la SNCF (25 % des embauches !) ;
- invente des dispositions internes qui contournent les règles statutaires (par exemple en matière de notations et de mutations).

Le Statut doit être renforcé et la réglementation du travail SNCF, améliorable, doit constituer un socle à minima, applicable à tous. Les règles minimales servant de base à une convention collective couvrant l'ensemble des travailleurs-ses du rail doivent être celles construites au fil de 150 années d'expérience cheminote ; **la loi ferroviaire ne doit pas être faite par et pour les patrons qui découvrent le secteur ferroviaire le temps de s'en mettre plein les poches, avant d'aller engranger d'autres bénéfices ailleurs.** Pour SUD-Rail, la future convention collective nationale du secteur ferroviaire (qui ne doit pas remettre en cause le Statut) doit concerner le transport ferroviaire de fret et de voyageurs, le nettoyage ferroviaire, la restauration ferroviaire, les services en gare, la maintenance ferroviaire, la prévention/sécurité dans les installations ferroviaires, les CE et CCE SNCF, les filiales SNCF.

Un périmètre large permet d'éviter le dumping social et la privatisation rampante par le recours systématisé à la sous-traitance. Nous voulons un seul établissement public chargé de l'ensemble du service public ferroviaire.

Dès le lendemain de la grève nationale du 12 décembre, la fédération SUD-Rail proposait de poursuivre la lutte, de la renforcer : **cette grève était un ultimatum. Le gouvernement et les patrons poursuivent leur politique ? Pour nous faire entendre, organisons-nous maintenant pour réussir la grève reconductible qui les fera céder !** Une nouvelle interfédérale aura lieu le 8 janvier.

## La Poste : grève et rassemblement réussis le 12 décembre

La montée nationale au Siège, le 12 décembre, est la plus importante depuis des années. Avec les rassemblements locaux, ce sont plus de 800 agents qui étaient dans la rue. Et les chiffres de grève imposent au Siège d'ouvrir des négociations ...qu'il faudra appuyer.

Le Directeur du courrier a reçu toutes les fédérations syndicales dans le cadre de cette journée. Celui-ci a annoncé :

- son refus d'arrêter le processus de fermeture actuel, tout juste laisse-t-il un « battement » de quelques semaines,
- une négociation, en janvier, sur les compensations financières,
- une discussion, en mars, sur la déclinaison du plan stratégique de la Poste,
- une réflexion sur le réseau logistique (évolution professionnelle, polyvalence,...) avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre,
- pas de nouvelle annonce de fermeture pendant cette période.

Il va falloir remettre le couvert. **Faire mieux et faire plus fort** : c'est l'enjeu pour les fédérations syndicales et le personnel !

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>